

Proposition de template pour les accords de collaboration entre laboratoires et MR-MRS

Le 9 juillet une circulaire d'Iriscare a demandé aux maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR-MRS) de rédiger un plan d'action qui résume les dispositions à prendre lors d'une crise. Un des éléments de ce plan d'action concerne la formalisation d'une collaboration avec un laboratoire en vue d'assurer un testing éventuel dans les plus brefs délais.

A cette fin, le présent accord formalise une collaboration entre:

- D'une part, la maison de repos
Adresse:
Personne de contact :

- D'autre part, le laboratoire Adresse:
Personne de contact:

Le laboratoire sus-mentionné s'engage à :

- Fournir un stock d'écouvillons correspondant à un testing potentiel de la MR-MRS;
- Résumer dans une annexe les procédures pour la commande, l'acheminement et la reprise des prélèvements ;-
- Mettre à disposition une équipe mobile en cas de testing de masse;
- Adresser les résultats au :
 - o Médecin coordinateur:
 - o Médecin référent éventuellement:.....
 - o Médecin traitant du résident:
- Respecter les délais d'obtention des résultats entre et heures
- Garantir la transmission anonymisée des résultats aux autorités.

Fait à

Le